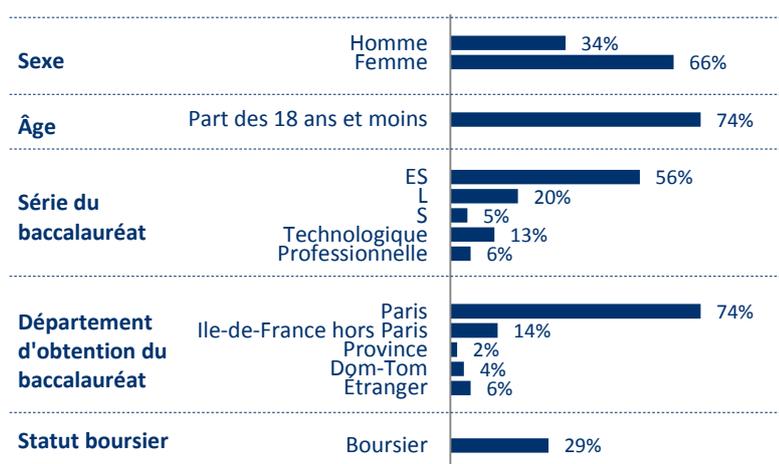


La réussite en licence des néo-bacheliers

Années 2015-2016 et 2016-2017¹

Licence de Sciences
Sociales

Caractéristiques sociodémographiques des néo-bacheliers 2015 et 2016



Lecture : 56% des néo-bacheliers inscrits en première année de licence de Sciences Sociales à Paris 1 en 2015-2016 ou en 2016-2017 sont titulaires d'un baccalauréat ES.

Taux de réussite moyen en L1 des néo-bacheliers 2015 et 2016, selon le baccalauréat

Série du baccalauréat	Taux de présence	Taux de réussite
ES	79%	58%
L	ns*	ns
S	ns	ns
Technologique	ns	ns
Professionnelle	ns	ns
Ensemble	78%	50%

Lecture : parmi les 79% de néo-bacheliers de la série ES qui ont obtenu au moins une note supérieure à zéro en L1 de Sciences Sociales en 2015-2016 ou en 2016-2017, 58% ont validé leur année de L1.

Taux de réussite en licence en 3 ans des néo-bacheliers 2014

Série du baccalauréat	Taux de réussite en 3 ans
ES	ns
L	ns
S	ns
Technologique	ns
Professionnelle	ns
Ensemble	40%

Lecture : 40% des néo-bacheliers 2014 qui ont obtenu au moins une note supérieure à zéro en L1 de Sciences sociales ont validé leur licence en trois ans, c'est-à-dire en 2016-2017.

Méthodologie

Champ : les **néo-bacheliers** sont les étudiants entrés à l'université dès la rentrée qui a suivi l'obtention de leur baccalauréat. Sont par exemple considérés comme **néo-bacheliers 2016**, les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat en juillet 2016 et sont entrés à l'université en septembre de la même année.

Les étudiants suivant une formation à distance (CAVEJ, CNED), une formation délocalisée à l'étranger ou inscrits parallèlement en CPGE sont exclus du champ.

Effectif : **36 néo-bacheliers** étaient inscrits en première année de licence de Sciences Sociales à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2015-2016, représentant **50%** des inscrits dans cette L1. En 2016-2017, ils étaient **49 néo-bacheliers**, soit **58%** des inscrits.

Méthode : les **taux de réussite** sont calculés sur les étudiants considérés comme « **présents** », c'est-à-dire ayant obtenu au moins une note supérieure à zéro dans l'année.

Taux de présence en L1 :

$$\frac{\text{nombre d'étudiants ayant au moins une note supérieure à zéro}}{\text{nombre d'inscrits}}$$

Taux de réussite en L1 :

$$\frac{\text{nombre de reçus}}{\text{nombre de « présents »}}$$

Taux de réussite en 3 (4) ans :

$$\frac{\text{nombre de diplômés en 3 (4) ans}}{\text{nombre de « présents » en L1}}$$

Source : Apogée

* Lorsqu'il y a moins de 30 inscrits, les taux sont « non significatifs » (« ns »).

¹ Regroupement de deux années universitaires afin de réaliser les calculs sur des effectifs plus conséquents.